Bureau Régional pour l'Afrique
B.P. 5807 Yaoundé ; Tel. 2 22 20 97 49 / 682 35 58 07
E-mail : info.brf@fairmed.cm; Web site : www.fairmed.cm

FAIR MED
Santé pour les plus démunis

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°10/FM/2026 DU 20 NOVEMBRE 2026, POUR L'EQUIPEMENT DES PLATEUX TECHNIQUE DE SALLES D'ACCOUCHEMENT DES CMA ET DES FOSA DE LA ZONE DU PROJET SANTE MAPE

Pièce N°1 : AVIS PARTICULIER

1- OBJET D'AVIS PARTICULIER

Le Coordonnateur Pays de la Fondation FAIRMED au Cameroun lance un appel d'offre national ouvert pour la fourniture des plateaux techniques pour des salles d'accouchements dans certains Formation Sanitaire (FOSA) dans le District de Santé Malantouen et Ngambe Tikar. Cet appel d'offre rentre dans le cadre de la mise en œuvre continue de son projet Santé MAPE.

2- CONSISTANCE DES SERVICES

L'objectif de cet appel d'offres est de sélectionner des fournisseurs pour équiper des plateaux techniques pour un accès aux soins de santé maternelle des femmes enceintes socialement vulnérables dans les Districts de Santés de Malantouen et Ngambe Tikar.

3- PARTICIPATION

Les personnes physiques ou morales (organisations) ayant une expérience dans la fourniture des plateaux techniques pour les hôpitaux au Cameroun sont invitées à participer à cet appel d'offres.

4- DELAI DE RECEVABILITE DES DOSSIERS.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais devra nous parvenir par email : appeldoffre1026@fairmed.cm au plus tard le 4 décembre 2026.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de FAIRMED Cameroun à l'adresse info.brf@fairmed.cm .

Bureau Régional pour l'Afrique
B.P. 5807 Yaoundé ; Tel. 2 22 20 97 49 / 682 35 58 07
E-mail : info.brf@fairmed.cm; Web site : www.fairmed.cm

FAIR MED
Santé pour les plus démunis

Pièce N°2 REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES – RGAO

Article 1	Portée de la soumission
Article 2	Fraude et corruption
Article 3	Prevention de l'exploitation, l'Abus et Harcèlement Sexuel
Article 4	Soumissionnaires admis à concourir
Article 5	Qualification des soumissionnaires
Article 6	Caractère confidentiel de la procédure
Article 7 :	Correction des erreurs

Article 1 : PORTÉE DE LA SOUMISSION

Le Coordonnateur Pays de la Fondation FAIRMED au Cameroun lance un appel d'offre national ouvert pour la fourniture des plateaux techniques pour des salles d'accouchements dans certains Formation Sanitaire (FOSA) dans le District de Santé Malantouen et Ngambe Tikar. Cet appel d'offre rentre dans le cadre de la mise en œuvre continue de son projet Santé MAPE.

Article 2 : FRAUDE ET CORRUPTION

La Fondation FAIRMED exige des soumissionnaires la signature et le respect des règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution du marché. À ce titre, la Fondation FAIRMED :

a) Définit les notions suivantes :

- Un fournisseur est coupable de corruption lorsqu'il offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent lors de l'attribution ou de l'exécution du marché.
- Une "manœuvre frauduleuse" consiste à déformer ou dénaturer les faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution du marché.
- Une "pratique collusoire" désigne toute entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que la Fondation FAIRMED en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne reflétant pas la libre concurrence.
- Une "pratique coercitive" comprend toute forme d'intimidation, de menace ou d'atteinte aux personnes ou à leurs biens afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution du marché.

b) Rejettera une proposition d'attribution si elle détermine que le soumissionnaire est impliqué, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, dans des actes de corruption, des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour obtenir le marché.

Article 3 : PRÉVENTION DE L'EXPLOITATION, DE L'ABUS ET DU HARCÈLEMENT SEXUEL (PEAHS)

La Fondation FAIRMED promeut l'égalité des sexes et la lutte contre toute forme de discrimination sexuelle au sein de son organisation, des communautés cibles, des partenaires et des prestataires. La PEAHS est un thème primordial dans chaque programme et projet. L'un des objectifs de FAIRMED est d'assurer l'égalité des droits et le développement durable des populations marginalisées. À ce titre, FAIRMED exige des soumissionnaires le strict respect de son règlement sur la prévention de l'exploitation, de l'abus et du harcèlement sexuel. Des enquêtes de moralité pourront être menées si nécessaire.

Article 4 : SOUMISSIONNAIRES ADMIS À CONCOURIR

Les personnes physiques ou morales (organisations) ayant une expérience dans la fourniture des plateaux techniques pour les hôpitaux et des aides techniques en mobilité pour des personnes en situation d'handicap au Cameroun sont invitées à participer à cet appel d'offres.

Article 5 : QUALIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

La commission d'analyse s'assurera que l'offre du soumissionnaire retenu est substantiellement conforme aux dispositions du dossier d'appel d'offres et satisfait aux critères de qualification requis.

Article 6 : CARACTÈRE CONFIDENTIEL DE LA PROCÉDURE

6.1 Aucune information relative à l'examen, l'évaluation, la comparaison des offres, la vérification des qualifications des soumissionnaires et la recommandation d'attribution du marché ne sera communiquée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée, tant que l'attribution du marché n'aura pas été rendue publique.

6.2 Toute tentative d'un soumissionnaire visant à influencer la commission d'évaluation des offres ou un agent de la Fondation FAIRMED Cameroun dans la prise de décision entraînera le rejet de son offre.

6.3 Nonobstant les dispositions de l'alinéa 6.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite contacter la Fondation FAIRMED pour des motifs liés à son offre, il devra le faire par écrit.

Article 7 : CORRECTION DES ERREURS

7.1 La sous-commission d'analyse vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres pour rectifier les erreurs de calcul éventuelles. La sous-commission d'analyse corrigera les erreurs de la façon suivante :

- S'il y'a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la sous-commission d'analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.
- Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé.
- S'il y'a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que le montant soit lié à une erreur arithmétique par le sous-

détail dudit prix, auquel cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas (a) et (b) ci-dessus.

7.2. Le montant figurant dans la soumission sera corrigé par la sous-commission d'analyse, conformément à la procédure de correction d'erreurs susmentionnées et, avec la confirmation du Soumissionnaire, ledit montant sera réputé l'engager.

7.3. Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée le moins disant n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée.

Bureau Régional pour l'Afrique
B.P. 5807 Yaoundé ; Tel. 2 22 20 97 49 / 682 35 58 07
E-mail : info.brf@fairmed.cm; Web site : www.fairmed.cm

FAIR MED
Santé pour les plus démunis

PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES-RPAO

SOMMAIRE RPAO

Article 1 : Objet de l'Appel d'Offre
Article 2 : Financement
Article 3 : Délai d'exécution
Article 4 : Pièces constitutives du dossier d'Appel d'Offres
Article 5 : Conditions générales Article
Article 6 : Mode de présentation et remise des offres
Article 7 : Recevabilité des offres
Article 8 : Date d'ouverture des offres
Article 9 : Ouverture des plis et évaluation des offres
Article 10 : Attribution du marché, notification et signature du contrat cadre

Article 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES :

L'objectif de cet appel d'offres est de sélectionner un fournisseur pour équiper des plateaux techniques pour un accès aux soins de santé maternelle des femmes enceintes socialement vulnérables dans les Districts de Santés de Malantouen et Ngambe Tikar.

Pour plus d'informations sur les équipements à fournir, veuillez-vous référer aux termes de référence en annexe.

Article 2 : FINANCEMENT

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du projet Santé Santé MAPE pour l'exercice budgétaire 2026.

Article 3 : DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de **Vingt Jours (20 jours)** à compter de la date de signature du bon de commande.

Article 4 : PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les pièces constitutives du présent appel d'offres sont :

1. L'Avis d'Appel d'Offres ;
2. Le Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;
3. Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Article 5 : CONDITIONS GENERALES

• Toutes les pièces remises par le soumissionnaire, à quelque titre que ce soit, devront être établies exclusivement ;

- ✓ En langue française ou anglaise

✓ En exprimant tous les prix en francs CFA.

• Le Coordonnateur Pays de la Fondation FAIRMED pourra proroger la date limite de réception des offres mentionnée sur l'Avis d'Appel d'Offres en publiant un rectificatif.

• Toute offre remise après la date limite de réception sera irrecevable.

• Aucune offre déposée avant la date limite ne pourra être ni retirée ni modifiée.

• La durée de validité des offres est de 40 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

• Toutes les modifications du DAO seront communiquées à tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres, et la date d'ouverture des plis sera modifiée en conséquence.

Article 6 : MODE DE PRESENTATION ET REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais devra nous parvenir par email : **appeldoffre1026@fairmed.cm** au plus tard le **4 décembre 2026**.

Enveloppe A : PIECES ADMINISTRATIVES

• Une déclaration d'intention de soumissionner précisant l'identité du représentant de l'entreprise, la raison sociale, la boîte postale et la localisation géographique du siège social ;
• Une attestation d'immatriculation ;
• Une copie de l'attestation de conformité fiscale à jour ;
• Une copie du registre de commerce ;
• Une attestation de domiciliation bancaire ;
• Une attestation du plan de localisation si disponible.

Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE

Les parties intéressées doivent soumettre une offre technique respectant les caractéristiques des équipements suivant les détails ci-après :

MATERIEL POUR RENFORCEMENT PLATEAU TECHNIQUE DE SALLES D'ACCOUCHEMENT (A ETRE LIVRER MAGBA)		
Libellés	**Caractéristiques spécifiques**	**Quantité**
Table d'accouchement	- Structure en acier inox - Trois sections indépendantes : relève-buste, assise et jambière. Position TRT. - Matelas rembourré avec revêtement lavable anti-feu. - Dimensions : 55 x 180 x 80cm. capacité : 150kg	07

	- Epaulières rembourrées et poignées de maintien.	
Tensiomètre au bras électronique	Omron M3 V4 HEM-7154-E - Système Intellisense - Détection des pulsations irrégulières : avec - Indication du résultat uniquement s'il est fiable - Double mémoire de 60 mesures pour 2 utilisateurs A & B avec date et heure de chaque prise - 2 Valves de Leriche - 28 cm - 300 x 45 mm - 2 Valves vaginales de Doyen, 90 mm - 1 Pince à dissection, S/G 20 cm - 1 Pince à dissection, A/G 25 cm	09
Boites d'accouchement	Contient : - 1 boîte inox, 20 x 10 x 3 cm - 1 aiguille Reverdin, moyenne, 20 cm, courbée - 1 ciseaux Mousses, courbés, 18 cm - 1 clamp Ombilical de Bar, 8 cm - 1 insufflateur Ribemont, sans poire, 10 cm - 2 pinces Kocher, droite, A/G, 18 cm - 2 pinces Péan Murphy, 18 cm - 1 perce-membrane, 19 cm - 1 sonde Vésicale, métal, femme, 15 cm	09
Pèse bébé électronique	- Arrêt automatique, fonction tare - Type d'affichage LCD - Limite de poids 20 Kilogrammes - Facteur de forme Simple - Matériau Métal, Plastique - Précision de lecture 10 Grammes - Type de balance de comptoir	09
Doppler fœtal (Moniteur de rythme cardiaque fœtal)	Matériau : ABS Piles : Piles AA x 2 Fréquence de fonctionnement des ultrasons : 2,5 MHz Sensibilité intégrée : = 90dB (sensibilité intégrée à 200 mm de la surface de la sonde) Plage de mesure et d'affichage de la fréquence cardiaque fœtale : ne doit pas être inférieure à 65210BPM Vitesse du son : 1520-1620m s Impédance acoustique : 1,5-1,7 X 106 Environnement de fonctionnement : Température : 5℃-40℃ Humidité relative : 25-80% RH Pression atmosphérique : 70kPa-106kPa2	09
Hémoglobinomètre électrique portable	Kits complet - **Paramètres mesurés :** Taux d'hémoglobine (Hb) et hématocrite calculé (Ht) - **Plage de mesure de l'hémoglobine :** 4,5 à 25,6 g/dL (ou 4,0 à 24,0	08

	g/dL selon les modèles) - **Plage de mesure de l'hématocrite :** 13 % à 75 % - **Volume d'échantillon :** 10 µL (microlitres) de sang - **Type d'échantillon :** Sang total capillaire ou veineux - **Temps d'obtention des résultats :** Moins de 10 à 15 secondes - **Précision / Calibrage :** Calibré selon les normes internationales (ICSH)	
Lits Picot	Lit picot adulte structure en aluminium résistante, toile tendue lavable, montage sans outil et sac de transport inclus une mobilité optimale	08

Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE

Le soumissionnaire proposera un modèle de présentation de son offre financière indiquant clairement les quantités, les prix unitaires et le prix total.

NB : Elle comportera un budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises), tout en tenant compte que les équipements pour les personnes en situation d'handicape et des équipements médicaux sont exonérées de la TVA au Cameroun.

Article 7 : RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres parvenues après la date limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Article 8 : DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en une seule phase dans les bureaux de la Fondation FAIRMED à Yaounde et Magba, le **8 decembre 2026 à 10 heures** précises, par le comité d'analyse des offres administratives et techniques.

Article 9 : OUVERTURE DES PLIS ET ÉVALUATION DES OFFRES

I. Évaluation de la conformité

A) Examen de la conformité des pièces administratives (Enveloppe A)

L'évaluation des offres se fera selon un système de notation binaire (OUI / NON).

N.B. : Tout soumissionnaire ne remplissant pas l'ensemble des critères de qualification et n'ayant pas obtenu 100 % de réponses « OUI » à ce stade sera éliminé.

B) Examen de la conformité des offres techniques (Enveloppe B)

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères et sous-critères suivants :

Critères essentiels (NT) :

L'évaluation des offres techniques se fera à l'aide de la grille ci-dessous.

No	Critères	Note
1	Présentation d'offre	05
2	Preuve de spécialité dans le domaine	05

3	Respect de caractéristiques des équipements proposé y inclus les photos.	30
4	Les références spécifiques dans le domaine choisi (Joindre les bons de commandes et bordeaux de livraison d'au moins 10 livraisons)	20
5	Services après-vente	05
6	Délai de livraison	05
	TOTAL	**70**

Un fournisseur doit obtenir un minimum de 55 sur 70 points d'offre technique pour que son offre financière soit évaluée.

A) Evaluation d'offre financière (Enveloppe C)

Notation de l'offre financière

L'offre financière sera notée sur 30 points et sera calculée selon la formule suivante :

NF = (Mn x 100) /M où Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins-disante et M le montant de l'offre du soumissionnaire.

La note définitive (ND) de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par la formule : ND =_____ NT + _____ NF.

Critères d'élimination :

1. Fausse déclaration, falsification de documents ou substitution.
2. Dossier administratif non conforme après un délai de 48 heures accordé à compter de l'ouverture des plis.

Article 10 : Notification et signature du contrat-cadre

- Le soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée sera officiellement notifié par le Coordonnateur Pays de la Fondation FAIRMED au Cameroun. Un contrat d'exécution (bon de commande) sera établi entre les deux (2) parties.
- Le fournisseur retenu en recevra notification par email. Il devra, dans les cinq (05) jours qui suivent, remplir toutes les formalités relatives à l'exécution du bon de commande ;
- Dans le cas où le fournisseur n'aura pas rempli ces obligations, le choix de celui-ci pourra être annulé sans aucun recours, et la Commission pourra proposer un nouvel adjudicataire suivant le même processus.